



## ARRETE MUNICIPAL PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT PLACE MARNIX

**Le maire de la commune d'Orgelet ;**

*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;*

*Vu le code de la route ;*

*Vu le code de la voirie routière ;*

**Considérant** la demande écrite formulée par l'entreprise Acquistapace en date du 4 mai 2022 sollicitant la commune pour une permission de stationnement permettant d'occuper temporairement le domaine public devant le 7 Place Marnix 39270 Orgelet pour effectuer des travaux ;

**Considérant** que la demande de permission de stationnement est sollicitée du 9 mai au 3 juin 2022 inclus ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

### ARRÊTE

**Article 1 :** Du 9 mai au 3 juin 2022, l'entreprise Acquistapace est autorisée à occuper temporairement le domaine public du devant le 7 Place Marnix 39270 Orgelet effectuer des travaux d'intérieur ;

**Article 2 :** Ces travaux entraîneront les dispositions suivantes :

- Réservation à l'entreprise Acquistapace devant le 7 Place Marnix 39270 Orgelet ;
- Interdiction de stationnement le long de la parcelle AC 66, Accès livraisons commerces ;

**Article 3 :** La signalisation est à la charge et sous la responsabilité du demandeur ;

**Article 4 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur ;

**Article 5 :** L'entreprise Acquistapace occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers ;

**Article 6 :** Monsieur le Maire, Monsieur le commandant de gendarmerie, La police intercommunale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 7 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Notification sera faite à l'intéressé.



Fait à Orgelet, le 9 mai 2022

Le Maire,

Jean-Paul DUTHION



MAIRIE D'ORGELET – 2, rue du Château – 39270 ORGELET

Tél : 03-84-35-54-54 – Fax : 03-84-25-46-55

Courriel : [mairie@orgelet.com](mailto:mairie@orgelet.com) - Site : [www.orgelet.com](http://www.orgelet.com)

